

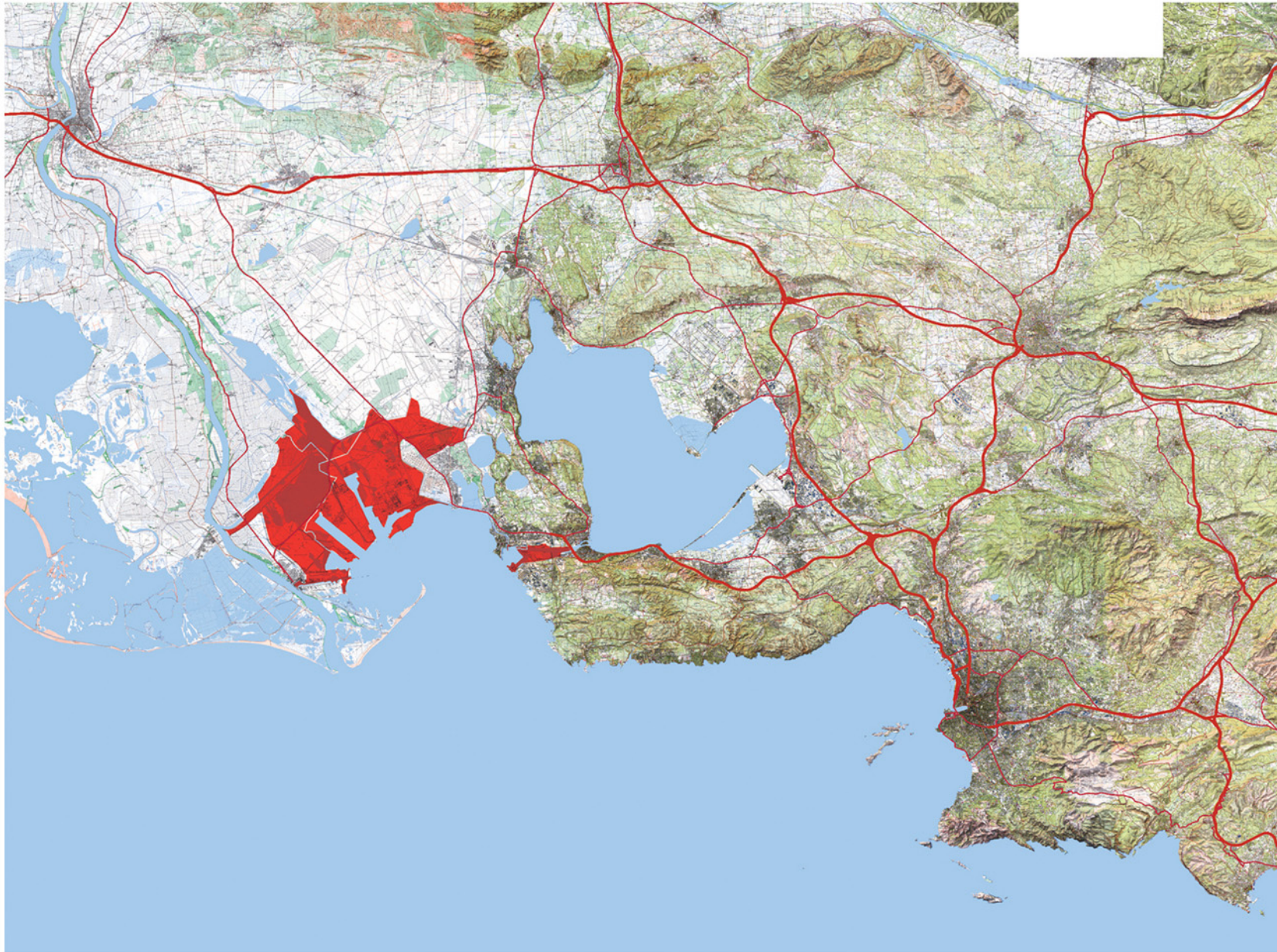
1.

le schéma directeur de la ZIF

- le site
- 80% de vide
- les 3 échelles du projet

[le site] - la ZIF à l'échelle de l'AMM

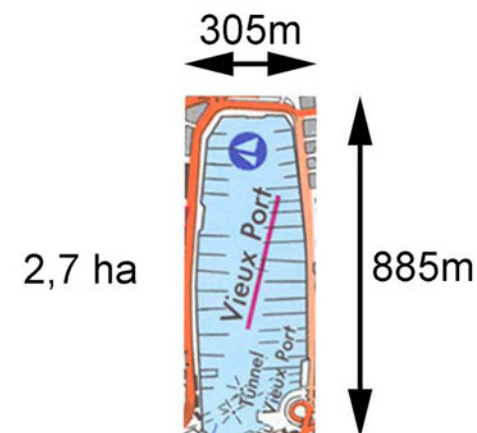
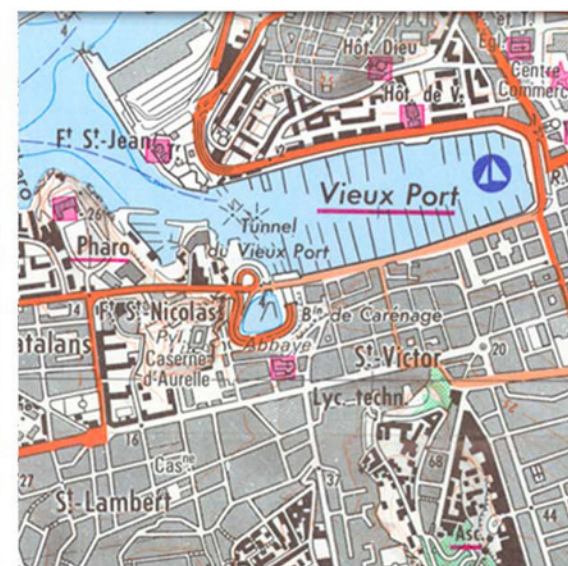
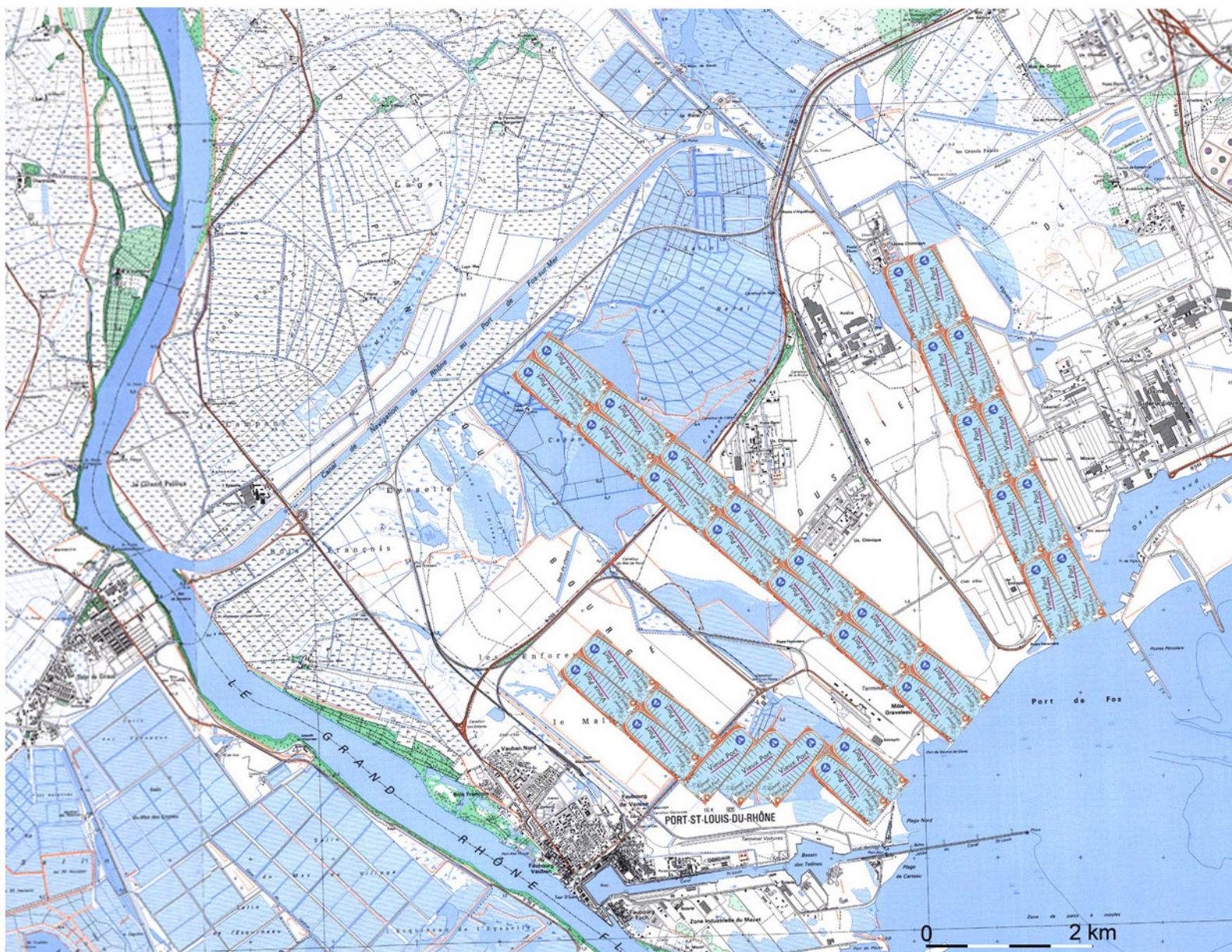
La circonscription des bassins Ouest du Port Autonome de Marseille, un territoire autonome de 10.000 ha, une pièce stratégique de l'Aire Métropolitaine Marseillaise à l'Ouest de l'Etang de Berre.





[le site] - mise à l'échelle

Quand on compare le Vieux-Port de Marseille avec les darses de Fos, on se rend compte du changement d'échelle des aménagements portuaires d'aujourd'hui, et on prend la mesure de l'immensité du site de Fos : les darses actuelles contiennent 22 fois le Vieux-Port. Quant au projet de prolongement des darses 2 et 3, il équivaut à creuser 11 Vieux-Ports supplémentaires...



[le site] - la ZIF, un kaléidoscope

L'image de la ZIF ne se résoud pas en une figure globale ou totalisante.
Elle constitue plutôt un assemblage complexe de lieux et de paysages différenciés et
relativement autonomes : un kaléidoscope.

le périurbain



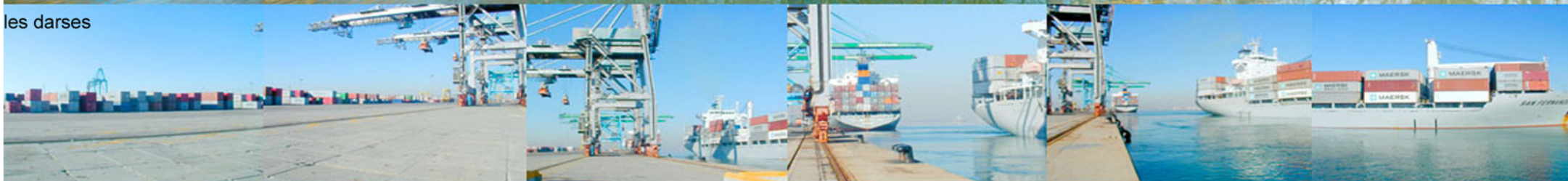
le chenal de Caronte



la coustière de Crau



les darses

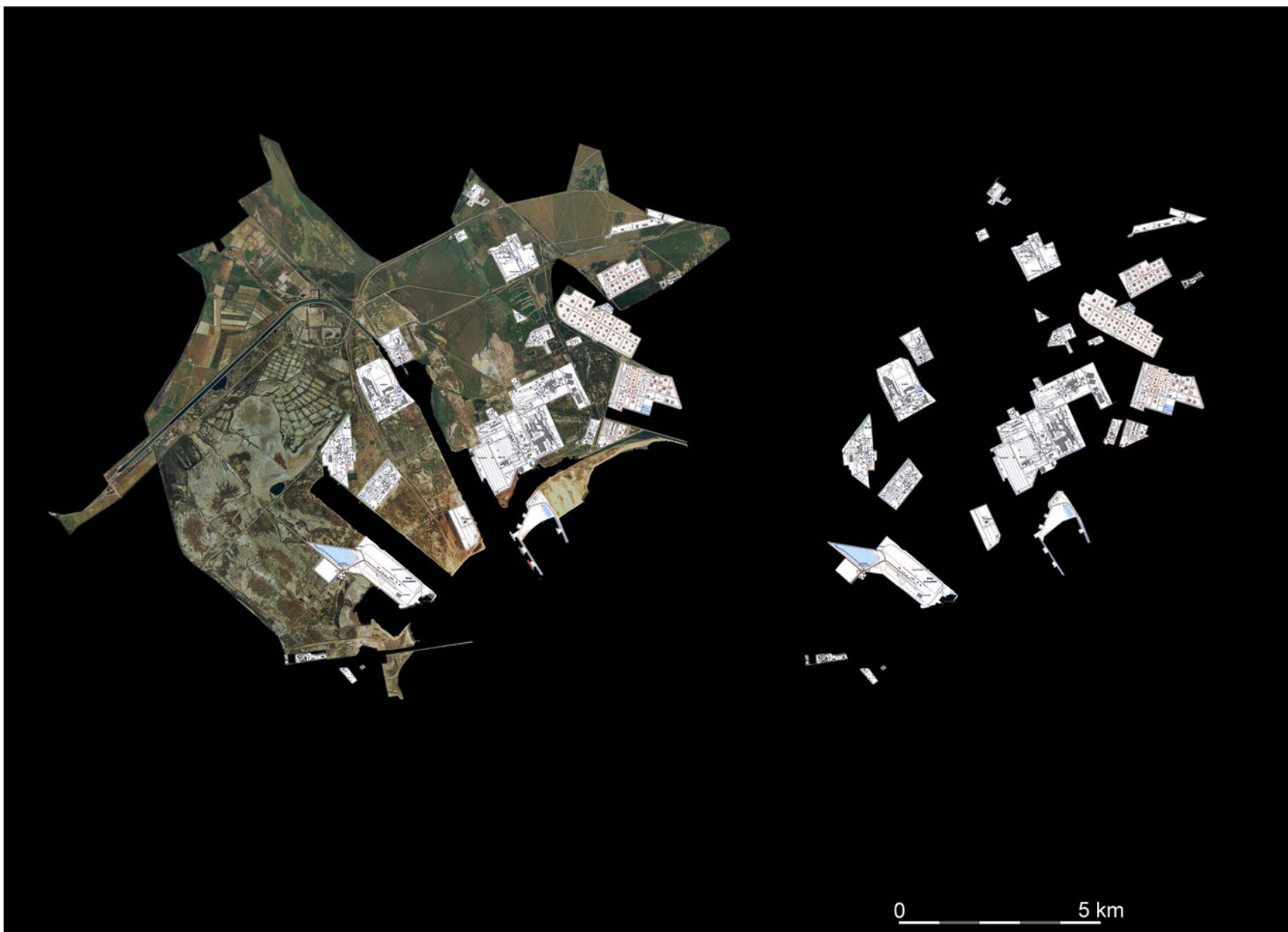


le marais du Tonkin



[80% de vide] l'archipel industriel

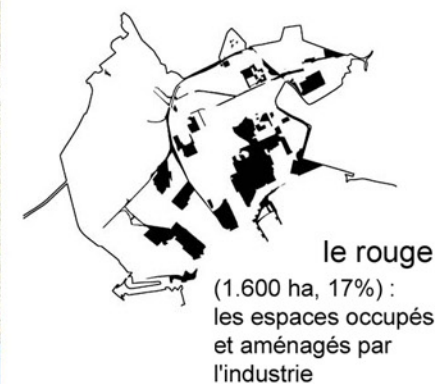
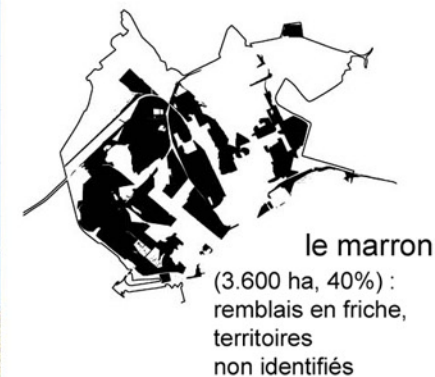
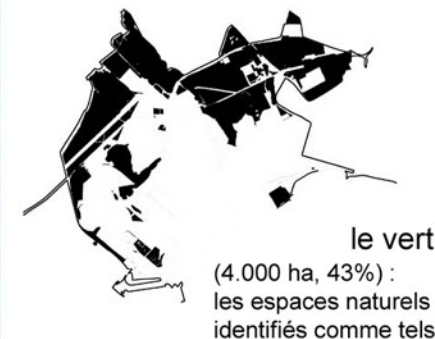
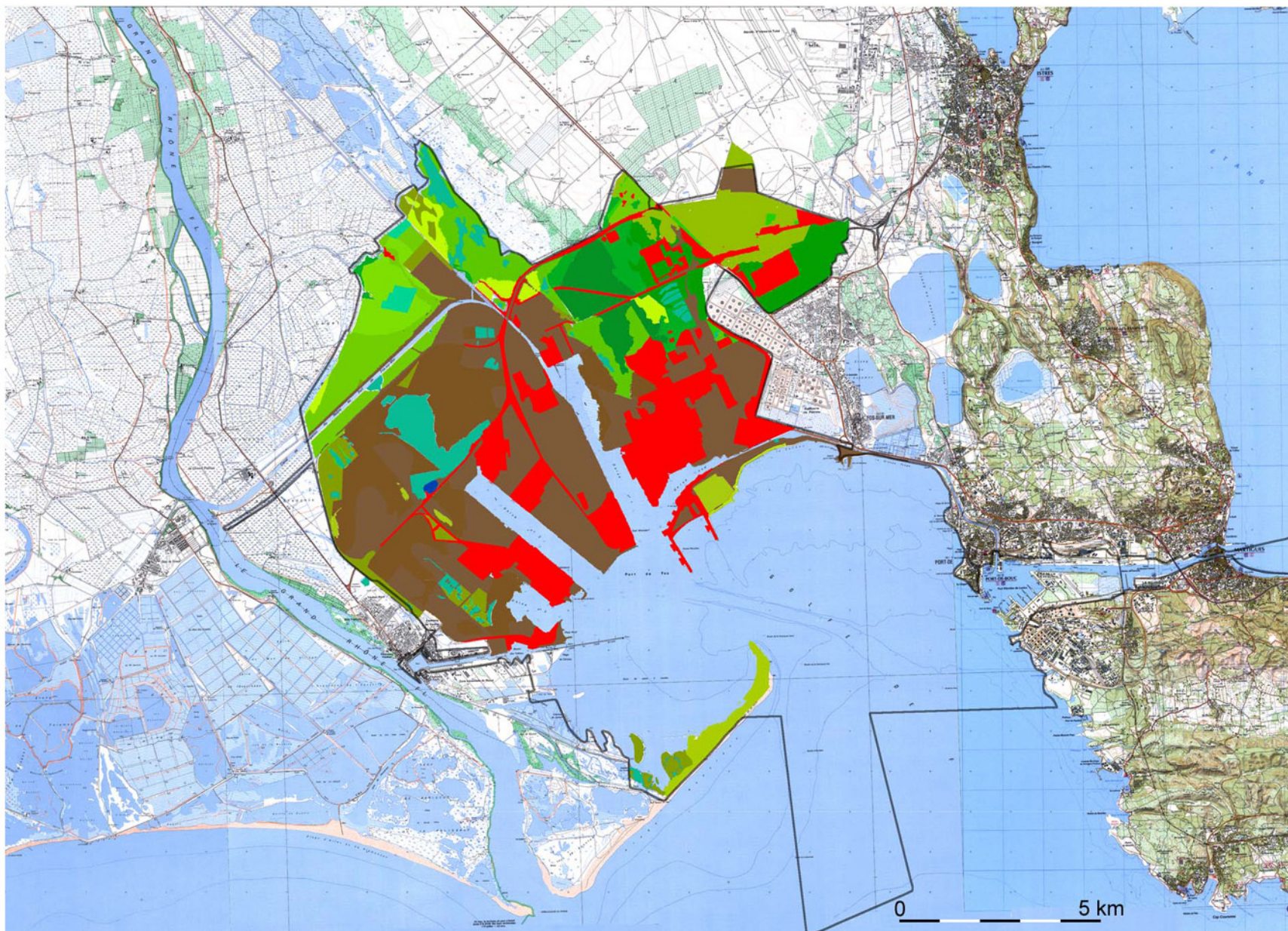
La circonscription administrative du PAM délimite un territoire terrestre de 10 000 hectares. Les parcelles "construites" accueillant de l'activité représentent à peine le quart de cette surface. Disséminées au gré des opportunités depuis la création de la ZIF, elles forment un archipel d'îlots industriels dispersés au milieu d'un territoire majoritairement vacant, sans attribution.



[80% de vide] 40% d'espace non-identifié

On peut schématiser l'occupation du sol de la ZIF en 3 catégories d'espaces :

- le "rouge" représente les espaces occupés et aménagés par l'industrie (17%)
- le "vert" représente les espaces naturels identifiés comme tels (43%)
- le "marron" est entre les deux. Ce sont des remblais en friche, des paysages abandonnés, un territoire non-identifié qui occupe 40% de la ZIF.



[80% de vide] quelle image pour Fos ?

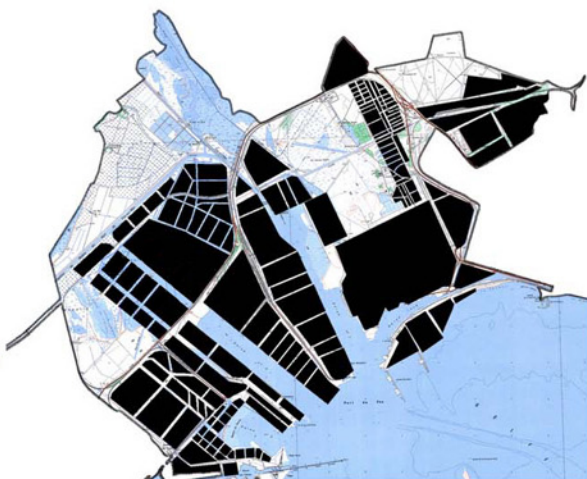
Les réserves foncières de la ZIF sont uniques et importantes, ce qui est un atout en comparaison des autres ports d'Europe. Mais en attendant d'être "remplis", ces espaces au statut incertain (mi-naturels mi-aménagés) constituent l'image dominante de la ZIF à moyen et à court terme. L'objectif du Schéma Directeur est de qualifier ce qui semble vide aujourd'hui et de lui donner une vocation, qu'elle soit naturelle ou portuaire, provisoire ou pérenne.



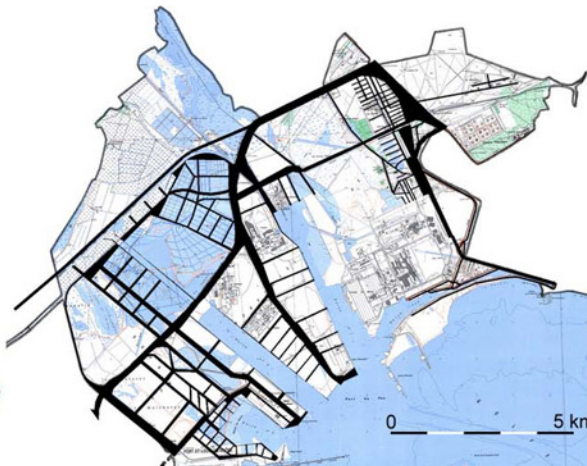
échelle 1
+ de 100 ha
les grandes entités



échelle 2
de 10 à 100 ha
les pièces du puzzle



échelle 3
- de 10 ha
paysage de proximité



[les trois échelles du projet]

Face à l'immensité et à l'abstraction d'un tel territoire, le schéma directeur propose de distinguer systématiquement trois échelles qui sont à la fois des échelles de prospective, de stratégie, et d'aménagement. L'échelle la plus couramment utilisée par le PAM est l'échelle intermédiaire, qui concerne des parcelles de 10 à 100 ha. C'est l'échelle de la commercialisation. Le schéma directeur introduit deux nouvelles échelles :

- l'échelle 1 qui concerne des territoires plus grands, des logiques d'échelle territoriale. C'est elle qui va garantir la cohérence du projet du PAM à Fos.
- l'échelle 3 qui concerne l'espace perceptible par l'homme, c'est l'échelle de l'aménagement. C'est elle qui véhicule l'image de la ZIF.

Pour résumer :

- échelle 1 : môles thématiques + grandes pièces de Nature
= PERMANENCE
- échelle 2 : les pièces du puzzle
= SOUPLESSE, RECOMPOSITION
- échelle 3 : échelle d'aménagement
= IMAGE

Ce n'est qu'en se plaçant à l'échelle 1 que le Schéma Directeur pourra être réellement prospectif, à la fois fondé sur des principes intangibles et ouvert à toutes les conjonctures.

[les trois échelles de projet]



échelle 1
+ de 100 ha
les grandes entités



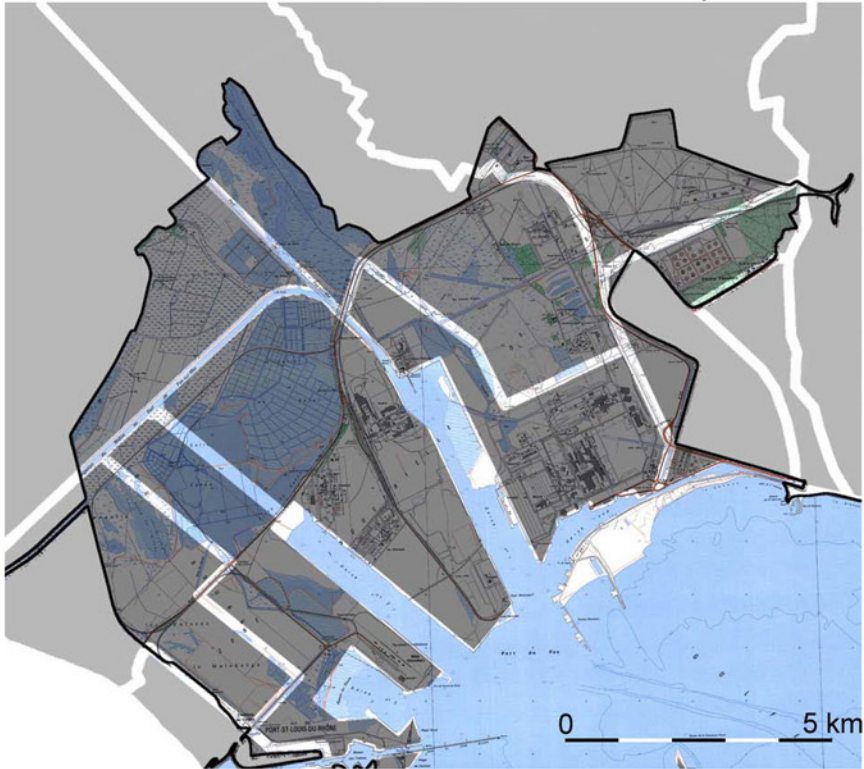
échelle 2
de 10 à 100 ha
les pièces du puzzle



échelle 3
- de 10 ha
paysage de proximité

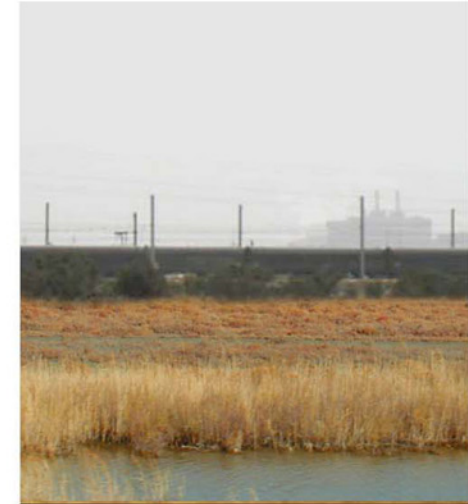
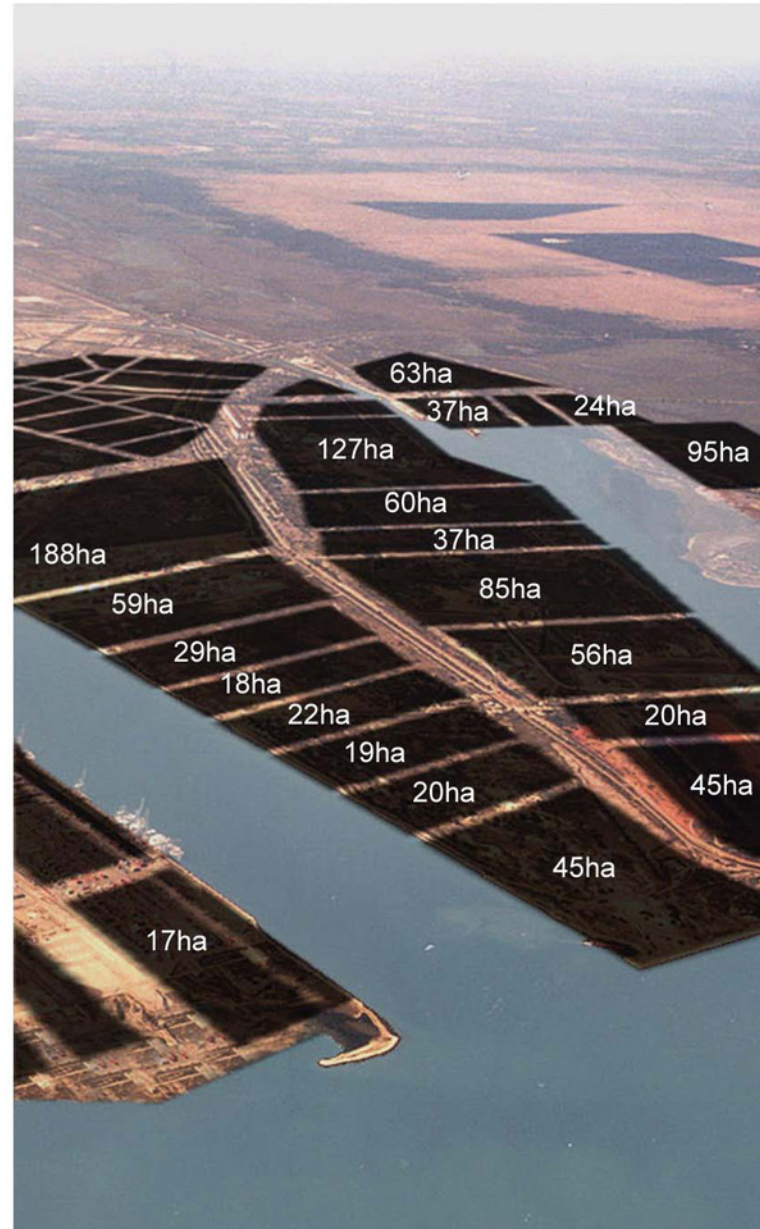
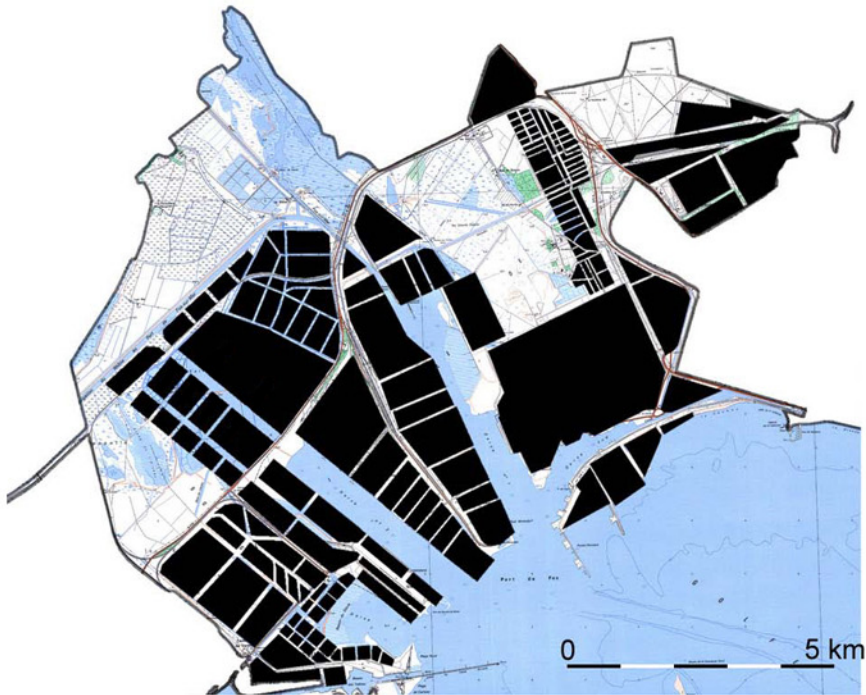
[les trois échelles du projet] échelle 1

l'échelle 1 est l'échelle du schéma directeur par excellence. Elle concerne des emprises territoriales de plusieurs centaines d'hectares qui ne s'arrêtent pas aux limites du PAM. Il s'agit d'ancrer le PAM dans son territoire en distinguant les grandes unités identitaires et fédératrices qui pourront garantir la cohérence du projet de port à long terme. Dans ce découpage, les mûles thématiques du port (Logistique, Industrie et Diversification) sont sur le même plan que les entités naturelles comme la Crau, les Laurons, ou la Camargue.



[les trois échelles du projet] échelle 2

L'échelle 2 est la logique de commercialisation des parcelles. La logique portuaire considère la ZIF comme un puzzle dont on ne connaîtrait pas l'image finale, et auquel il faudrait ajouter des pièces sans compromettre la réussite du jeu. Dans ce jeu stratégique, la taille d'une pièce varie le plus souvent entre 10 et 100 hectares. Contrairement à l'échelle 1, l'échelle 2 doit rester souple, mouvante, ouverte à tous les aléas de la commercialisation.



[les trois échelles du projet] échelle 3

L'échelle 3 est l'échelle de l'aménagement. C'est la maille intersticielle qui sépare les parcelles et accompagne les infrastructures. Malgré leur faible proportion en regard de la surface totale de la ZIF, ces espaces ont un rôle qualitatif déterminant : ils véhiculent toute l'image de la ZIF. Où qu'on se trouve, ils se situent toujours en premier plan. C'est dans la maîtrise de l'échelle 3 que le PAM pourra reconstruire une image de marque pour la ZIF.

